

Un médecin de prévention (h/f) à temps complet et/ou a temps non complet

Le département de la Dordogne recrute par voie de mutation, de détachement, d'inscription sur liste d'aptitude ou par voie contractuelle un médecin de prévention (h/f) à temps complet et/ou a temps non complet
Cadre d'emplois de catégorie A

Publié le 20 octobre 2023

 **Fiche_de_poste_de_Médecin_de_prévention_2023.pdf**
(.pdf, 52,5 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

✓ **POSTULER EN LIGNE**
([HTTPS://FORMULAIRES.DEMARCHES.DORDOGNE.FR/EMPLOI-AU-CONSEIL-DEPARTEMENTAL/?ORIG=MEDECIN DE PREVENTION \(H/F\) A TEMPS COMPLET](https://formulaires.demarches.dordogne.fr/EMPLOI-AU-CONSEIL-DEPARTEMENTAL/?ORIG=MEDECIN%20DE%20PREVENTION%20(H/F)%20A%20TEMPS%20COMPLET))

Missions :

Rattaché à la Direction des Ressources Humaines, Pôle Social, Santé et Sécurité, et assisté par une secrétaire médicale, le médecin de prévention travaille en lien étroit avec le bureau des interventions sociales et le Service de la Prévention des Risques, de l'Hygiène et de la Sécurité.

Il est chargé de prévenir toute altération de la santé des 2.300 agents départementaux du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions de travail et l'état de santé des agents.

Il est force de proposition, assiste et conseille la Direction des Ressources Humaines, la Direction Générale et l'Autorité Territoriale ainsi que les services dans la mise en place et le suivi d'une politique de prévention des risques professionnels.

Il participe à la mise en place d'actions de prévention, de santé au travail, en faisant appel à son expérience et ses expertises.

Activités :

- › Assurer le suivi médical des agents, réaliser les consultations et examens médicaux périodiques de médecine professionnelle et évaluer l'aptitude des agents au poste de travail.
- › Assurer la surveillance médicale des agents travaillant sur les postes à risques, des personnels handicapés, des femmes enceintes, des agents réintégrés après un arrêt long, ainsi que ceux souffrant de pathologies particulières.
- › Travailler en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines sur la mobilité et le reclassement des agents.
- › Assurer des actions de terrain, assurer une veille permanente sur le lieu du travail en étant à l'écoute des agents, des responsables hiérarchiques et de l'autorité territoriale pour évaluer les conditions de travail et les besoins en matière d'hygiène et de sécurité.
- › Conseiller l'autorité territoriale, l'encadrement et le personnel en matière de santé, de conditions de travail (techniques et rythmes de travail), d'hygiène et de sécurité des locaux, d'adaptation des postes <https://www.dordogne.fr/votre-departement/emplois-et-stages/repondre-a-une-offre-1/un-medecin-de-prevention-h-f-a-temps-complet-et-ou-a-temps-non-complet-22333699?>

- travail (techniques et rythmes de travail), d'hygiène et de sécurité des locaux, d'adaptation des postes de travail à la physiologie humaine.
- › Participer à la protection des agents contre l'ensemble des nuisances et risques d'accidents de services, de maladie professionnelle ou à caractère professionnel.
 - › Participer à la réalisation du plan de prévention et du document unique de la collectivité en collaboration avec le Service de la Prévention des Risques de l'Hygiène, et de la Sécurité.
 - › Participer aux actions de formation sur l'hygiène et la sécurité.
 - › Proposer des aménagements de poste de travail ou des conditions d'exercice, justifiés par l'état de santé des agents et en lien avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).
 - › Participer en qualité d'expert au Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)
 - › Etablissement du rapport annuel d'activité.

Diplômes requis :

- › Titulaire du diplôme d'Etat de Docteur en médecine
- › et titulaire du DES (diplôme d'études spécialisées) ou du CES (certificat d'études spéciales) de médecine du travail, ou en cours de formation.
- › Connaissances en ergonomie souhaitées.
Une expérience sur un poste similaire serait un plus.

Résidence Administrative : PERIGUEUX

Prise de poste au 1er décembre 2023.

Les dossiers de candidature et numéro d'offre devront être envoyés le plus rapidement possible à cd24.drh.sdcf.oe@dordogne.fr ou à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du Conseil départemental de la Dordogne
Hôtel du Département – Direction des Ressources Humaines –
CS 11200
2 Rue Paul Louis Courier
24019 PERIGUEUX CEDEX

Contact technique
s.paul@dordogne.fr

Contact administratif Direction des Ressources Humaines
Courriel : cd24.drh.sdcf.oe@dordogne.fr